



Guide Clubs Opération

QUALICLUB

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE L'OPERATION QUALICLUB ?	4
DE LA DEMARCHE QUALITE A L'OPERATION QUALICLUB	5
INTERET DE L'OPERATION QUALICLUB	5
BENEFICIAIRES.....	6
DUREE DE VALIDITE.....	6
MODALITES	6
LABELS.....	8
ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE CLUB	8
LISTE DES DOCUMENTS A DEPOSER SUR LA PLATEFORME PAR ENGAGEMENT.....	9
LISTE DES DOCUMENTS A DEPOSER SUR LA PLATEFORME PAR RECONNAISSANCE	10
GLOSSAIRE – ABREVIATIONS.....	11
TEXTES REGLEMENTAIRES ET DE REFERENCE EN VIGUEUR	11

Mot du Président

Les clubs affiliés à la FFGym ont du talent, et sont les premiers porteurs des valeurs fédérales faites d'excellence, de responsabilité et de plaisir de réussir chacun à son niveau. Membres d'une même famille fédérale, nous partageons le sens commun de grandir et de s'épanouir dans la pratique gymnique régulière, organisée et sécurisée. L'Opération QualiClub est une démarche simplifiée qui doit permettre de se faire connaître et de valoriser son engagement auprès de licenciés et futurs licenciés, des collectivités territoriales, des partenaires économiques et médias locaux...

QualiClub s'adresse à tous les clubs affiliés à la FFGym, qui peuvent, à l'issue d'une auto-évaluation, se voir attribuer une reconnaissance « Club Affilié Bronze », « Club Affilié Argent » ou encore « Club Affilié Or » afin que la qualité et les services de votre club soient connus et reconnus par tous.

La valorisation de votre offre pluridisciplinaire fera également partie de ce programme à travers les labels Baby Gym et Gym Santé (à venir) qui seront accessibles dès l'obtention du niveau de reconnaissance Club Affilié Argent.

Alors, dès à présent, faites reconnaître la qualité de votre club en débutant votre auto-évaluation !

James Blateau, Président

Adhérer à la FFGym permet d'affirmer l'appartenance à un réseau associatif de plus de 325 000 licenciés, 1 450 clubs, 97 comités départementaux, 18 comités régionaux, 74 Cadres techniques et Sportifs d'Etat, des éducateurs et entraîneurs, juges, issus de disciplines olympiques, de disciplines compétitives et de pratiques non compétitives. Cette appartenance permet de bénéficier des actions de la Fédération, d'échanger avec des personnes unies par la même passion et de profiter des savoir-faire reconnus des experts de la Fédération (sur des sujets comme la formation, la communication, la technique, le juridique...)

QU'EST-CE QUE L'OPERATION QUALI CLUB ?

C'est **une opération** ayant pour vocation de développer et valoriser l'appartenance du club à la Fédération Française de Gymnastique (FFGym).

Elle s'appuie sur la réalisation d'une autoévaluation via une plateforme numérique permettant au club de situer son niveau d'appartenance, en quelques clics.

L'autoévaluation est basée sur **4 engagements** :

1. **Appartenance à la FFGym**
2. **Vitalité associative**
3. **Accès aux pratiques gymniques**
4. **Rayonnement et accompagnement**

Ces engagements portent les valeurs de la FFGym. Ils permettent d'obtenir simplement et rapidement une **reconnaissance officielle de la Fédération Délégataire : la FFGym**.

3 niveaux de reconnaissance :

1. **Club Affilié Bronze**
2. **Club Affilié Argent**
3. **Club Affilié Or**



La reconnaissance « Club affilié » est obtenue dès l'affiliation du club validée par le Comité Régional.

DE LA DEMARCHE QUALITE A L'OPERATION QUALICLUB

Les évolutions majeures sont les suivantes :

- Dispositif plus souple, progressif et stimulant
- Implication des structures déconcentrées (Comités Départemental et Régional)
- Mise à disposition de personnes ressources issues des structures déconcentrées
- Mise à disposition d'outils numériques, pédagogiques, administratifs, juridiques... via la plateforme

INTERET DE L'OPERATION QUALICLUB

L'Opération QualiClub, vous permet de :

- Valoriser les atouts de votre Club
- Obtenir une reconnaissance de la part de la FFGym
- Communiquer auprès de vos licenciés et de vos différents partenaires institutionnels et/ou privés.

Vous identifiez également les points sur lesquels vous pouvez progresser.

Vous bénéficiez d'un accompagnement de votre structure déconcentrée (département ou région) et accéder à des outils via le support digital numérique

Les clubs ayant obtenu la reconnaissance "Club Affilié Argent" et/ou "Club Affilié Or", peuvent s'ils le souhaitent, solliciter l'obtention d'un ou plusieurs labels*.

*Si vous disposez d'un label Baby Gym ou Gym Senior ou la Certification Qualité, acquis avant le 1^{er} septembre 2019, vous pouvez conserver ce label jusqu'à sa date de fin de validité. Toutefois, vous pouvez à tout moment pratiquer l'autoévaluation pour vous situer dans l'Opération QualiClub

En conclusion

- L'autoévaluation est un moyen pour vous d'avoir un aperçu du niveau d'appartenance de votre club à la FFGym.
- Elle vous permet de vous situer et d'identifier les points forts et les pistes d'évolution de votre club.
- Les points obtenus constituent la base de travail et permettent de disposer d'un accompagnement fédéral personnalisé via l'accompagnateur départemental ou régional.
- Les points obtenus permettent également pour votre club, s'il le souhaite, de solliciter une reconnaissance officielle FFGym : Club Affilié Bronze, Club Affilié Argent ou Club Affilié Or et des labels spécifiques (Baby Gym...).

BENEFICIAIRES

Tous les clubs affiliés à la FFGym.

DUREE DE VALIDITE

Les reconnaissances fédérales Club Affilié Bronze, Club Affilié Argent et Club Affilié Or et les labels **sont valables 4 ans**.

À tout moment, votre club peut prétendre à une reconnaissance supérieure.

MODALITES

Le Président (ou un représentant dûment mandaté) de votre Club peut à tout moment réaliser une autoévaluation. S'il le souhaite, il peut solliciter l'aide d'un accompagnateur départemental ou régional pour coréaliser cette autoévaluation.

1. Accédez à la plateforme digitale d'autoévaluation

Sur simple connexion en ligne sur le site de la FFGym, Vous vous connectez à partir de l'espace **MONCLUB** et accédez à l'espace dédié **QualiClub**.

2. Complétez le questionnaire en ligne

Votre club renseigne les 25 critères des 4 engagements.

Des outils en ligne sont à votre disposition pour vous aider à répondre (bases documentaires, exemples, modèles, ...).

3. Déposez les documents demandés

Certains critères nécessiteront de déposer en ligne des documents. Votre accompagnateur départemental ou régional est à votre disposition pour vous accompagner si besoin.

4. Finalisez votre autoévaluation

À la fin de l'autoévaluation, vous obtiendrez une note. Le résultat obtenu déterminera le niveau de reconnaissance atteignable du club : : Club Affilié Bronze, Club Affilié Argent ou Club Affilié Or (sous réserve des réponses aux questions dites « incontournables »)

- a) Soit, vous soumettez votre autoévaluation : dès lors une notification est adressée automatiquement au comité départemental et régional et à la Commission Nationale de Labellisation (CNL/FFGym).
- b) Soit, vous ne soumettez pas votre reconnaissance Club Affilié Bronze, Club Affilié Argent ou Club Affilié Or : alors, l'autoévaluation aura permis d'identifier vos points forts et vos pistes d'évolution (autodiagnostic-photographie actuelle de mon club).

À tout moment :

- L'autoévaluation peut être interrompue et reprise.
- Vous pouvez renouveler l'autoévaluation et chercher à acquérir des points supplémentaires

Principes de cotation (Chaque critère donne lieu à 1 voire 2 points)

4 Engagements	25 Critères	94 Questions	100 Points
1/ Appartenance à la FFGym	5 critères	30 questions	30 points
2/ Vitalité associative	7 critères	19 questions	20 points
3/ Accès aux pratiques	5 critères	25 questions	30 points
4/ Rayonnement et accompagnement	8 critères	20 questions	20 points

Principe de progression

Club Affilié Bronze	Club Affilié Argent	Club Affilié Or
25 points incontournables minimum	65 points minimum	85 points minimum

Sans les incontournables acquis, vous ne pouvez pas prétendre à la reconnaissance visée.

Principe de validation



LABELS

Vous avez accès à la labellisation de vos activités gymniques spécifiques par une reconnaissance fédérale : Label Baby Gym déjà existant et Label Gym Santé à venir prochainement.

Dès votre validation de reconnaissance Argent ou Or, vous pourrez prétendre à l'obtention d'un label.

Vous devrez renseigner le questionnaire sur la plateforme et solliciter l'accompagnement départemental ou régional.

ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE CLUB

En accédant à l'opération **QualiClub**, votre club peut bénéficier, à sa demande, d'un d'accompagnement départemental ou régional pour coréaliser l'autoévaluation, répondre à toute question relative au questionnaire.



-> En soumettant la reconnaissance **Club Affilié Bronze (25 points minimum)**, vous demandez par le biais de votre comité départemental ou régional de procéder à la reconnaissance fédérale Club Affilié Bronze.
Il vous est possible à tout moment de solliciter un accompagnement départemental ou régional



-> En soumettant la reconnaissance **Club Affilié Argent (65 points minimum)** ou **Club Affilié Or (85 points minimum)**, vous demandez l'organisation d'une visite d'un accompagnateur au sein de votre Club. Votre Comité départemental ou régional prendra contact avec vous. Cette visite d'accompagnement a pour but de vous aider à valider les points que vous avez déclarés lors de l'autoévaluation. Elle est aussi l'occasion d'un temps d'échanges privilégié pour valoriser au mieux vos atouts et votre savoir-faire.

Liste des documents à déposer sur la plateforme QualiClub

Classé par Engagement :

Engagement	N° Question	Documents à déposer	Reconnaissance
1- APPARTENANCE A LA FFGYM	1.1.1	Le club dépose les statuts de l'association	BRONZE
	1.2.1	Le club dépose la capture d'écran internet ou facebook	BRONZE
	1.2.2	Le club dépose un des supports de communication	BRONZE
	1.2.3	Le club dépose la photo	OR
	1.3.1	Le club dépose son planning d'activités	BRONZE
	1.3.2	Le club dépose son planning d'activités	ARGENT
	1.3.3	Le club dépose son planning d'activités	OR
	1.5.1	Le club dépose l'attestation de formation (ou convocation)	BRONZE
	1.5.2	Le club dépose les attestations de formation (ou convocations)	ARGENT
	1.5.3	Le club dépose les attestations de formation (ou convocations)	BRONZE
2- VITALITE ASSOCIATIVE	2.1.1	Le club dépose le projet associatif	OR
	2.1.2	Le club dépose le projet associatif évalué et régulé	OR
	2.1.3	Le club dépose le budget pluriannuel	OR
	2.3.2	Le club dépose attestation de formation pour les formations hors structures fédérales	OR
	2.4.2	Le club dépose l'organigramme s'il n'est pas dans le projet associatif	ARGENT
	2.4.3	Le club dépose le Procès Verbal de l'AG ou le compte rendu de la réunion	BRONZE
	2.6.2	Le club dépose un plan de formation général ou individualisé	OR
2.7.1	Le club dépose attestation formation (hors structures fédérales) membres du Comité Directeur	OR	
3- ACCES AUX PRATIQUES	3.1.3	Le club dépose le nombre de pratiquants par groupe et par encadrants	ARGENT
	3.1.5	Le club dépose une planification ou une programmation	ARGENT
	3.2.3	Le club dépose les diplômes des encadrants avec leur spécialité	BRONZE
	3.3.2	Le club dépose le compte rendu Attentes des licenciés	OR
	3.5.1	Le club dépose la photo du panneau d'affichage des diplômes et cartes professionnelles	BRONZE
	3.5.10	Le club dépose la photo du panneau des numéros d'urgence	BRONZE
	3.5.11	Le club dépose la photo du panneau des horaires d'entraînement	BRONZE
	3.5.12	Le club dépose la procédure mise en place pour le début et la fin des cours	BRONZE
	3.5.3	Le club dépose le règlement intérieur	BRONZE
	3.5.9	Le club dépose la procédures en cas de blessures ou accidents	BRONZE
4- RAYONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT	4.1.2	Le club dépose l'analyse du taux de fidélisation	OR
	4.1.5	Le club dépose les actions à conduire (conduites) au regard des analyses du bilan	OR
	4.2.2	Le club dépose la convention.(EHPAD,ESAF,ECOLES,CRECHES...)	OR
	4.3.1	Le club dépose un exemple d'un article de presse ou le club mentionne la radio	OR
	4.7.2	Le club dépose l'analyse du bilan du climat social.	OR

documents à déposer sur la plateforme QualiClub

Classé par Reconnaissance :

BRONZE	1.1.1	Le club dépose les statuts de l'association	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.2.1	Le club dépose la capture d'écran internet ou facebook	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.2.2	Le club dépose un des supports de communication	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.3.1	Le club dépose son planning d'activités	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.5.1	Le club dépose l'attestation de formation (ou convocation)	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.5.3	Le club dépose l'attestation de formation (ou convocations)	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	2.4.3	Le club dépose le Procès Verbal de l'AG ou le compte rendu de la réunion	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	3.2.3	Le club dépose les diplômes des encadrants avec leur spécialité	3- ACCES AUX PRATIQUES
	3.5.1	Le club dépose la photo du panneau d'affichage des diplômes et cartes professionnelles	3- ACCES AUX PRATIQUES
	3.5.10	Le club dépose la photo du panneau des numéros d'urgence	3- ACCES AUX PRATIQUES
	3.5.11	Le club dépose la photo du panneau des horaires d'entraînement	3- ACCES AUX PRATIQUES
	3.5.12	Le club dépose la procédure mise en place pour le début et la fin des cours	3- ACCES AUX PRATIQUES
	3.5.3	Le club dépose le règlement intérieur	3- ACCES AUX PRATIQUES
3.5.9	Le club dépose la procédures en cas de blessures ou accidents	3- ACCES AUX PRATIQUES	
ARGENT	1.3.2	Le club dépose son planning d'activités	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.5.2	Le club dépose les attestations de formation (ou convocations)	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	2.4.2	Le club dépose l'organigramme s'il n'est pas dans le projet associatif	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	3.1.3	Le club dépose le nombre de pratiquants par groupe et par encadrants	3- ACCES AUX PRATIQUES
	3.1.5	Le club dépose une planification ou une programmation	3- ACCES AUX PRATIQUES
Reconnaissance	N° Question	Documents à déposer	Engagement
OR	1.2.3	Le club dépose la photo	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	1.3.3	Le club dépose son planning d'activités	1- APPARTENANCE A LA FFGYM
	2.1.1	Le club dépose le projet associatif	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	2.1.2	Le club dépose le projet associatif évalué et régulé	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	2.1.3	Le club dépose le budget pluriannuel	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	2.3.2	Le club dépose attestation de formation pour les formations hors structures fédérales	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	2.6.2	Le club dépose un plan de formation général ou individualisé	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	2.7.1	Le club dépose attestation formation (hors structures fédérales) membres du Comité Direct	2- VITALITE ASSOCIATIVE
	3.3.2	Le club dépose le compte rendu Attentes des licenciés	3- ACCES AUX PRATIQUES
	4.1.2	Le club dépose l'analyse du taux de fidélisation	4- RAYONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT
	4.1.5	Le club dépose les actions à conduire (conduites) au regard des analyses du bilan	4- RAYONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT
	4.2.2	Le club dépose la convention. (EHPAD, ESAF, ECOLES, CRECHES...)	4- RAYONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT
	4.3.1	Le club dépose un exemple d'un article de presse ou le club mentionne la radio	4- RAYONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT
4.7.2	Le club dépose l'analyse du bilan du climat social.	4- RAYONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT	

Glossaire - Abréviations

<u>Affiliation</u>	<u>Adhésion</u> Tous les adhérents doivent être licenciés à la Fédération Française de Gymnastique
Club Affilié Bronze Club Affilié Argent Club Affilié Or	sont les niveaux de reconnaissances fédérales portés sur les services relatifs aux disciplines et activités de la Fédération Française de Gymnastique
CNL	Commission Nationale de Labellisation
CRL	Commission Régionale de Labellisation
FFGym	Fédération Française de Gymnastique
Critères	Sont les éléments de référence qui précisent des caractéristiques.
Label	Reconnaissance du respect des critères définis pour l'activité spécifique.
Labellisation	Remise d'un label par la Fédération Française de Gymnastique, suite à l'autoévaluation et la visite d'un accompagnateur mandaté par la Commission Régionale de Labellisation (CRL), bénéficiant d'un avis favorable de la CRL et de la CNL et validé par le bureau FFGym
Accompagnateur	Personne ressource du comité départemental ou régional qui renseigne, soutient et accompagne le club dans le dispositif.
Note	Attribution d'une note : autoévaluation
Validité	Période pendant laquelle le club peut utiliser la reconnaissance fédérale. Au terme échu de la validité, le club devra procéder à une nouvelle autoévaluation pour bénéficier à nouveau de la Reconnaissance

Textes réglementaire et de référence en vigueur

Code du sport
Article L211-1 et suivants du code du sport (formation aux professions du sport et enseignement contre rémunération)
Article R211-1 et suivants du code du sport
Statuts de la Fédération Française de Gymnastique
Règlement Intérieur de la Fédération Française de Gymnastique
Règlements techniques FFGym
Guide de la formation de la Fédération Française de Gymnastique